



Les membres du C.R.I.T. – EA 3224, réunis le jeudi 06 février 2020, souhaitent adresser quelques questions aux collègues qui ont fait acte de candidature au poste de Président.e de l'Université de Franche-Comté, ainsi qu'à leur équipe.

Chères et chers collègues,

Ainsi qu'en témoigne le grand nombre de motions votées ces derniers jours, la communauté universitaire est très inquiète face aux projets susceptibles de figurer dans la nouvelle loi LPPR. Nous vous serions donc reconnaissants de préciser vos intentions sur les transformations de l'université qui sont souhaitées par le gouvernement, alors même que vous aurez la responsabilité de représenter la communauté de vos pairs.

Plusieurs aspects du projet de loi nous semblent mériter d'être explicités, dans la mesure où ils sont déterminants pour comprendre la manière dont vous concevez l'exercice de la présidence mais aussi pour envisager l'avenir de notre université.

En conséquence, nous aimerions que vous précisiez votre positionnement sur les points suivants :

- promouvoir une politique de recrutement avec le statut de fonctionnaire parmi les enseignants-chercheurs dûment qualifiés par le CNU, ainsi que parmi les personnels administratifs
- renoncer aux CDI de mission ou de projets dits *Tenure Tracks* ?
- maintenir un taux de titularité significatif des postes d'enseignants, d'administratifs et de techniciens de l'université.
- garantir le respect du référentiel de 192 h sans « modulation » de service ?
- maintenir une égalité des personnels en renonçant à définir les services de manière hiérarchique au niveau des composantes.
- assurer une répartition des CM et des TD, qui ne revienne pas à une « modulation » *de facto*?

- maintenir un taux significatif de doctorats libres de lien avec l'entreprise afin de garantir l'indépendance de la recherche publique ; en particulier, mais pas seulement, en sciences humaines et sociales.

- mettre en place une structure d'observation et de garantie des libertés académiques et de ses missions de service public dans l'université.

Chères et chers collègues, nous vous remercions d'avance pour la réponse que vous voudrez bien apporter à ces questions, qui nous semblent cruciales.

Avec notre parfaite considération.

Les membres du C.R.I.T.